

Communiqué de presse

01/07/2019

Lille

ALEFPA, une association qui se développe, un président réélu et des propositions pour l'avenir ...

A l'occasion de son sixième anniversaire, l'association lilloise, ALEFPA qui connaît un important développement en métropole et outre-mer, a organisé un colloque dont le thème "le fait associatif, entre le tout Etat et la marchandisation" a mobilisé 350 participants. En synthèse de ce colloque, le président de l'ALEFPA, Michel Caron a proposé quatre axes prioritaires pour renforcer le rôle des associations

Les enjeux et perspectives des politiques publiques : l'économie sociale et solidaire doit s'engager dans une dynamique de relations avec les pouvoirs publics et relancer la mise en œuvre de la charte des engagements réciproques (2001-2014) signée entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales.

Les personnes vulnérables : pour dynamiser les politiques de solidarité les associations doivent se mobiliser. A ce titre, la création d'une grande confédération des organisations sanitaires et sociales du secteur privé doit être soutenue activement pour l'avenir des métiers de ces secteurs, et pour le dialogue avec les Pouvoirs Publics.

La coopération avec les universitaires : les associations doivent renforcer le travail en coopération avec les universitaires pour valoriser les expérimentations et innovations qu'elles mettent en œuvre

Un statut d'association européenne : les associations doivent s'engager à relancer les initiatives des parlementaires européens relatives à la création d'un statut d'association européenne. Ce statut contribuera à la création d'un véritable intérêt européen social et solidaire.

Au lendemain du colloque, l'ALEFPA a tenu son assemblée générale annuelle. Michel Caron a été réélu président de cette association employant plus de 2500 salariés et accueillant près de 13 000 personnes dans ses 200 établissements, services et lieux d'accueil. Le développement de l'association est continu depuis de nombreuses années. Il s'est accéléré en 2018 avec l'ouverture de 1224 places supplémentaires sur les différents territoires d'implantation de l'ALEFPA. La solidité financière et l'organisation de l'ALEFPA par territoire ont été saluées par les participants qui ont aussi largement reconnu la qualité du travail réalisé et de la prise en charge humaine des personnes accueillies.

La présence à l'Assemblée Générale de l'ALEFPA de la ministre de l'éducation nationale de la République des Seychelles a permis d'insister sur le rôle d'initiative des associations en matière de coopération internationale et de souligner l'engagement de l'ALEFPA dans ce cadre.

Au terme de l'Assemblée Générale, Michel Caron, Président réélu a rappelé quelques engagements prioritaires de l'association nationale créée à Lille il y a 60 ans :

La scolarisation des enfants handicapés :

Dépasser le manque d'information et de formation des enseignants, et le manque d'accompagnement des projets locaux

Mobiliser et responsabiliser la hiérarchie administrative et former conjointement les enseignants et les personnels des organisations médico-sociales en associant les parents

La protection de l'enfance :

Développer les coopérations entre associations spécialisées et structures de droit commun, en encourageant les initiatives innovantes en matière d'action culturelle et sportive ...

Le compagnonnage :

Développer le compagnonnage qui est un moyen d'apprentissage professionnel et humain essentiel pour des jeunes en situation de vulnérabilité

Les jeunes majeurs :

Prendre en compte la question des jeunes majeurs qui devraient bénéficier d'un accompagnement lors du passage à la majorité afin de favoriser leur insertion

Les mineurs non accompagnés :

Favoriser l'accueil et l'insertion des mineurs non accompagnés. Pour cela il faut une politique et des financements concertés entre l'Etat et les départements.

Développement durable et coopération internationale constituent deux axes majeurs de développement d'initiatives nouvelles de l'ALEFPA.

Contact presse :

Vincent Logez
06 89 10 22 20
vincent.logez@alefpa.asso.fr

Michel Caron
michel.caron@alefpa.asso.fr